

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2178

6 septembre 2013

SOMMAIRE

Acres Financial, S.à r.l.	104532	DSL International	104541
Action Interim S.A.	104532	Ekho S.à r.l.	104544
Adriatic Lux S.A.	104541	Grande Parfumerie du Luxembourg	104529
Agro Market International - A.M.I.	104541	GS van Gogh Lux II S.à r.l.	104530
AIE EuroLux S.à r.l.	104498	HABA Assurances S.à r.l.	104525
AIG/Lincoln Western Europe (Luxembourg) S.à r.l.	104498	Hansteen Paderborn S.à r.l.	104526
AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l.	104541	Hansteen Pleidelsheim S.à r.l.	104526
Albert 2 S.A.	104498	Hansteen Porschestraße S.à r.l.	104526
Allied Financial Investments	104533	Harmony Fund	104530
Allwine S.à r.l.	104498	Harvest Advisory S.A.	104511
AMP Capital Investors (CLH No. 1) S. à r.l.	104544	Hellas Telecommunications (Luxembourg)	104510
Aqueduct Capital Holdings S.à r.l.	104530	Highinvest S.A.	104510
Arona Invest S.A.	104528	Highland VIIIB - PRI (2) S.à r.l.	104511
Athina & Ilias Car SC	104531	Hiva Holding S.A. SPF	104526
Barclays Capital Luxembourg S.à r.l.	104529	Hubbell Investments S.à r.l.	104525
Basaltic Securities S.à r.l.	104529	I.P.G. Internationale Projektentwicklungs-gesellschaft A.G.	104529
BaXian S.à r.l.	104544	Joia S.à r.l.	104498
Boulangerie-Pâtisserie "WELCOME PLUS SA"	104541	Neuflice OBC Cinema S.C.A. SICAR ...	104542
Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l.	104542	Nido Notting Hill S.à r.l.	104543
Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l.	104542	Nobel Design	104543
Bridgepoint Europe III Investments (2) S.à r.l.	104499	Olos Fund S.C.A., SICAV-FIS	104543
Bridgepoint Europe II Investments S.à r.l.	104499	Patron Project V S.à r.l.	104510
BRP Luxembourg Holdings I	104501	PIAA Finance S.A.	104502
Bureau International Maritime S.A.	104499	PRIMEL Caesar S.à r.l.	104502
Business Excellence s.à r.l.	104501	Royale Neuve V S.à r.l.	104501
C & A Europe S.A.	104499	Sotide S.A.	104527
C & A Europe S.A.	104500	Takko Luxembourg 2 S.C.A.	104527
Cap Consult S.à r.l.	104500	Terre des Hommes Luxembourg	104528
C & A Retail S.A.	104501	T.E.S.S. S.A.	104526
Charter Finance S.à r.l.	104500	Theo Müller Group S.à r.l.	104528
C.K. Business Center S.A.	104500	Theo Müller Group S.e.c.s.	104528
		The Production Office S.à r.l.	104527
		T.S.C.I. S.à r.l.	104527
		T.S.C.I. S.à r.l.	104527

AIE EuroLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue John Fitzgerald Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098589/10.

(130120533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

AIG/Lincoln Western Europe (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 81.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098595/9.

(130120605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Albert 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 175.800.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2013, que le siège social à été transféré de L-1309 Luxembourg, 6 rue Charles IV à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013098598/12.

(130119749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Allwine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8214 Mamer, 13, rue Belair.
R.C.S. Luxembourg B 127.843.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098600/10.

(130120001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Joia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 10, rue Xavier Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 88.492.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire WBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013099927/13.

(130121065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Bridgepoint Europe II Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 79.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098690/10.

(130120628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Bridgepoint Europe III Investments (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098691/10.

(130119956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

C & A Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 91.884.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 2 juillet 2013 au siège social que:
Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 28 février 2014, le Conseil d'Administration se compose de:

- Fabrice HUBERTY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance, Président du Conseil.
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48 rue de Bragance.
- Robert DEEN, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à B-1804 Vilvoorde, Alcide de Gasperilaan, Belgique.
- Tjeerd VAN DER ZEE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à D-40468 Düsseldorf, Wanheimer Strasse 70, Allemagne.
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, Standbrook House, 1st floor, 2-5 Old Bond Street, W1S 4 PD, Angleterre.
- Johny SERÉ, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à B-1804 Vilvoorde, Jean Monnetlaan, Belgique.

A été réélu comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes se clôturant au 28 février 2014:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2.

Référence de publication: 2013098697/25.

(130119586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Bureau International Maritime S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.749.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098695/9.

(130119953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Charter Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 62.500,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 144.018.

—
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 9 juillet 2013 entre CHARTERTOP LIMITED, une société de droit irlandais, ayant son siège social à Solo Centre, Nine Stadium Business Park, Dublin 11, Irlande, inscrite au company register irlandais sous le numéro 465484, et LIMITED LIABILITY COMPANY ESAB (OOO) ESAB, une société de droit russe, ayant son siège social au 42, Shepkina str, immeuble «bld 2A», 129110 Moscou, Russie, inscrite au registre Unified State Register of Legal Entities (OGRN) sous le numéro 002.022.122/103773958919, que Chartertop Limited a transféré soixante deux mille cinq cent (62.500) parts sociales de la société Charter Finance S.à r.l. à Limited Liability Company ESAB (OOO ESAB). Cette cession de parts sociales a été dûment acceptée par la société Charter Finance S.à r.l. Suite à cette cession de parts sociales Limited Liability Company ESAB (OOO ESAB) est devenu l'associé unique de Charter Finance S.à r.l., detenant toutes les 62.500 parts sociales émises par Charter Finance S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Pour la société

Référence de publication: 2013098716/21.

(130120204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Cap Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 133.270.

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que le siège social du gérant NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. société inscrite au numéro RCS B 99746 est situé, suite à son transfert de siège du 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour CAP CONSULT S.à r.l.

Référence de publication: 2013098727/14.

(130119679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

C.K. Business Center S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098703/9.

(130120814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

C & A Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 91.884.

Les comptes annuels au 28/02/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098698/10.

(130120726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

BRP Luxembourg Holdings I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 165.045.

Les comptes annuels, pour la période du 2 novembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098692/11.

(130119845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Business Excellence s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8094 Bertrange, 68, rue de Strassen.
R.C.S. Luxembourg B 161.745.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098696/10.

(130120004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

C & A Retail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 59.342.

Les comptes annuels au 28/02/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098700/10.

(130120727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Royale Neuve V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 123.472.

Decisions of the sole partner dated July 15, 2013

The sole Partner decides to increase the number of Managers from 4 to 5 and to appoint as new Manager of the Company, Mr Vincent COLSON, born on April 15, 1972 at Tours (F) with professional address at Hong Kong, Two International Finance Centre, 8 Finance Street.

The mandate of the Mr Vincent COLSON as Manager is for an unlimited period.

Version française

Décisions du 15 juillet 2013 de l'associé unique

L'actionnaire unique décide d'augmenter le nombre des Gérants de 4 à 5 et de nommer comme nouveau gérant de la société, Mr Vincent COLSON né le 15 avril 1972 à Tours (F) avec adresse professionnelle à Hong Kong, Two International Finance Centre, 8 Finance Street, Le mandat de Mr Vincent COLSON en tant que Gérant est donné pour une durée indéterminée.

Copie certifiée conforme
ROYALE NEUVE V S.a r.l.
Delphine GUILLOU / Yvan Juchem
Manager / Manager

Référence de publication: 2013100908/23.

(130122070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

PIAA Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 97.562.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 juin 2013

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, comme Président du Conseil d'Administration pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013100887/14.

(130121990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

PRIMEL Caesar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 178.724.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen on the first day of July.

Before Us Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Caesar Luxco S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and registered with The trade and Companies register of Luxembourg under number B 167152,

The here above appearing is represented by Ms Carla Aves Silva, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated on 28 June 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the Articles of Incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "PRIMEL Caesar S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers.

3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be carrying on a trade or to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.3.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, except by way of public offer, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.3.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with any Luxembourg and Foreign entity, to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.3.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.3.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Ordinary Shares").

The holders of the Share are referred hereunder as the «Shareholders».

5.2 The Company shall have the right to issue further shares. Such further shares shall be of a specific class (the "Specific Class Shares") and shall confer upon the holder the right to the profit or loss arising/taken from each specific class of shares issued by the Company and held by it (the "Specific Asset").

5.3 The Ordinary Shares and the Specific Class Shares shall together be referred to as the "Shares" and the holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.4 The financial rights and conditions attached to the different classes of shares shall be further detailed.

5.5 In addition to the corporate capital, a premium account may be set up into which any premium paid on any share is transferred.

5.6 Unless otherwise provided for hereafter, all Ordinary Shares and the Specific Class Shares will have equal rights.

5.7 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3 In addition, each Shareholder agrees that it will not pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers.

Chapter III. - Management

8. Management.

8.1 The Company shall be managed by one or several managers who need not be Shareholders themselves (the "Manager(s)").

8.2 If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company. If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

8.3 The Managers will be elected by a resolution of the sole shareholder or by the Shareholders, as the case may be, which will determine their number, the duration of their mandate, and they will hold office until their successors are elected. They are re eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

8.4 The Board of Managers may elect a chairman from among its members (the "Chairman"). If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Manager elected for this purpose from among the managers present at the meeting.

8.5 The manager may be removed only in case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by a resolution of Shareholders holding a majority of votes.

9. Power of the managers.

9.1 In dealing with third parties, the sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole manager or in case of plurality of managers, of the board of managers.

10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole manager by the sole manager and in case of in case of plurality of managers by the board of managers.

11. Delegation and Agent of the managers.

11.1 The sole manager or, in case of plurality of managers, any one manager may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The sole manager or, in case of plurality of managers, any one manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meetings of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the board of managers are convened by any manager.

12.2 The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present in Luxembourg or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy.

12.4 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

12.7 The minutes of a meeting of the board of managers shall be signed by the Chairman of the board of managers and by the secretary, if any, appointed by the board of managers. Extracts shall be certified by the Chairman of the board of managers and by the secretary if any appointed by the board of managers.

Chapter IV. - General Meeting of shareholders

13. Powers of the shareholder - Votes.

13.1 The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business year

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distribution right of shares.

15.1 Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15.2 Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

The balance may be freely used by the shareholders.

The sole manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the sole manager or the board of managers no later than two (2) months prior to the proposed distribution showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Chapter VI. - Liquidation

16. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17. Liquidation.

17.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

17.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

18. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on 31 December 2013.

Subscription - Payment

The appearing party, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash as follows:

Caesar Luxco S.à r.l.	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand and one hundred Euro (EUR 1,100.-)

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Are appointed as managers for an undetermined period:

- Mrs Sylvie REISEN, employee, born on 1 November 1965 in Steinfort, residing professionally in 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, at L-1331 Luxembourg;

- Mr Jean-Louis Camuzat, employee, born in Fontenay-aux-Roses on September 1, 1963 residing professionally in 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, at L-1331 Luxembourg;

- Mr Etienne DROUARD, employee, born in Nancy (F) on 30 September 1967, residing professionally in 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, at L-1331 Luxembourg.

In accordance with article 10 of the articles of incorporation, the Company shall be bound by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole manager by the sole manager and in case of in case of plurality of managers by two managers.

2) The Company shall have its registered office at 412F, route d'Esch, at L-1030 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le premier juillet.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Caesar Luxco S.à r.l. une société constituée sous les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à Luxembourg, 21, Boulevard grande Duchesse Charlotte, L-1331 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 167 152

La comparante ci-dessus est ici représentée par Madame Carla Alves Silva, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 28 juin 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "PRIMEL Caesar S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu

que la Société ne conclura pas de transactions qui auraient pour conséquence de faire qu'elle effectue une activité commerciale ou de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.3.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, à l'exception d'une offre publique, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.3.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec toute autre entité luxembourgeoise ou étrangère ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.3.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.3.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-), chacune (ci-après les «Parts Ordinaires Sociales»).

Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 La Société a le droit d'émettre d'autres parts sociales. Ces parts sociales doivent être d'une catégorie spécifique (les "Parts Sociales Spécifiques") et donnent droit à leur propriétaire aux profits et pertes liés à cette catégorie spécifique de parts sociales émises par la Société et détenues par la Société (les "Avoirs Spécifiques").

5.3 Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Spécifiques dans leur ensemble sont définis ci-après comme les "Parts Sociales". Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.4 Les droits et conditions financiers attachés aux différentes catégories de parts sociales seront détaillés ultérieurement.

5.5 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée.

5.6 A moins qu'il n'en soit décidé autrement ci-dessous, toutes les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Spécifiques donnent droit à des droits égaux.

5.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.

6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 Chaque Associé s'engage à ne pas mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du gérant ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Titre III. - Gérance

8. Gérance.

8.1 La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui ne sont pas nécessairement Associé (les "Gérants").

8.2 Si deux (2) Gérants sont nommés, ils gèreront conjointement la Société. Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.3 Les Gérants seront élus par une résolution de l'Associé unique ou des Associés selon le cas, qui détermineront leur nombre, la durée de leur mandat, et resteront en fonction jusqu'à ce que leur successeur soit élu. Ils ont la faculté d'être réélus mais ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'Associé unique ou par résolution de l'assemblée des Associés.

8.4 Le Conseil Gérance élit un président parmi ses membres (le «Président»). Si le Président ne peut être présent, il sera remplacé par un Gérant nommé dans ce but parmi les autres Gérants présents à l'assemblée.

8.5 Le Gérant peut être révoqué uniquement en cas de fraude, faute lourde ou mauvaise conduite du gérant par une résolution des Associés titulaires d'une majorité des votes.

9. Pouvoirs des gérants.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et toutes opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes et pourvu que cela soit conforme aux dispositions de cet article.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

10. Représentation de la société. Envers les tiers, la Société peut, en cas de Gérant unique, être valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

11. Sub-délégation et Agent du gérant.

11.1 Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, un des gérants peut subdéléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, un des gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunions du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout gérant.

12.2 Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les gérants sont présents au Luxembourg ou représentés et ont renoncé à la convocation par écrit.

12.3 Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par lettre un autre gérant comme son représentant.

12.4 Le conseil de gérance ne peut valablement discuter et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance doivent être adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de l'équipement de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pourvu que chaque gérant participant soit capable d'entendre et d'être entendu par les autres gérants participant qu'ils utilisent ou non cette technologie, et chaque gérant participant est considéré être présent et autorisé à voter par vidéo ou téléphone

12.6 Une décision écrite, signé par tous les gérants, est valable et efficace comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil de gérance, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu signés par tous les membres du conseil de gérance.

12.7 Les minutes de la réunion du conseil de gérance doivent être signées par le président du conseil de gérance et un secrétaire, si existant, nommé par le conseil de gérance. Des extraits doivent être certifiés le président du conseil de gérance et par un secrétaire, si existant, nommé par le conseil de gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs des associés - Votes.

13.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions indépendamment du nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque Associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat. Des décisions collectives sont valablement prises dans la mesure où les Associés possédant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3 Toutefois, les résolutions pour modifier les Statuts peuvent seulement être adoptées par la majorité (en nombre) des Associés possédant au moins trois quart du capital social de la Société, sous réserve des autres dispositions de la Loi.

Titre V. - Exercice social

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Droit de distribution des parts.

15.1 Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Les solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le gérant unique ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant unique ou le conseil de gérance dans les deux (2) mois précédant la distribution proposée duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne doit pas excéder les profits réalisés depuis la fin de l'année sociale, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, moins les pertes reportées et sommes devant être allouées à une réserve prévue par la loi ou par les présents statuts.

Titre VI. - Liquidation

16. Causes de dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17. Liquidation.

17.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

18. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces comme suit:

Caesar Luxco S.à r.L.	12 500 Parts
Total:	12 500 Parts

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent Euro (1.100.- EUR).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Sont nommés aux fonctions de Gérants pour une période indéterminée:

- Madame Sylvie REISEN, employée, née à Steinfort le 1^{er} novembre 1965, résidant professionnellement à 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte at L-1331 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Louis Camuzat, employé, né à Fontenay-aux-Roses (F) le 1^{er} septembre 1963, résidant professionnellement à 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

- Monsieur Etienne DROUARD, employé, né à Nancy (F) le 30 septembre 1967 demeurant professionnellement à 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Aves Silva, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 juillet 2013. Relation: LAC/3013/30851. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100896/428.

(130122415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Patron Project V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100867/10.

(130121769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Highinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 90.143.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013100611/11.

(130121902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hellas Telecommunications (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.088.

EXTRAIT

Suivant ordonnance («Court order») du 5 juillet 2013, la «High Court of Justice, Chancery Division, Companies Court» sise à Londres, a déclaré en application de la loi anglaise, close la procédure d'insolvabilité dite «Administration» ouverte contre la Société en application de la loi anglaise et de l'article 3 du règlement (CE) n°1346/2000 du Conseil du 8 mai 2000 relatif aux procédures d'insolvabilité.

La nomination des Coadministrateurs judiciaires (Syndics) a cessé de produire ses effets à compter de la date de la précitée ordonnance.

Les Coadministrateurs (Syndics) de la Société seront dégagés de leurs responsabilités en ce qui concerne toutes leurs actions en tant qu'administrateurs judiciaires de la Société au terme du délai de 14 jours suivant le dépôt du rapport final de suivi auprès du conservateur du registre des sociétés.

Une copie de l'ordonnance du 5 juillet 2013 ainsi qu'une traduction en français sont déposées ensemble avec le présent avis au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013100609/23.

(130122502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Harvest Advisory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 147.706.

En date du 1^{er} février 2013, Claude Chambre, administrateur de classe A, a changé d'adresse professionnelle de 2, Rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

En date du 9 juillet 2013, l'actionnaire unique a décidé de:

1. renouveler le mandat de Claude Chambre, administrateur de classe A, avec adresse professionnelle au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014;

2. renouveler le mandat de François Haquenne, administrateur de classe B, résidant au 31, rue du Centre, B-6700 Arlon, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014;

3. renouveler le mandat de Babette Chambre, Administrateur de classe B, résidant au 26, Am Wenkel, L-8086 Bertrange, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014;

4. renouveler le mandat du commissaire, Robert Faymonville, résidant au 23, voie Croisée, B-4960 Malmédy, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100607/24.

(130122362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Highland VIIB - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 90.841,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.566.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of April, before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIB - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.566 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1269 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on December 10, 2012, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 812 dated April 5, 2013.

There appeared:

Highland VIIB - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.565 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B

shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, four thousand and thirty-five (4,035) class E shares and ten thousand four hundred and sixty-two (10,462) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of ten thousand four hundred and sixty-two euro (EUR 10,462), in order to bring the said share capital from its current amount of sixty-nine thousand and twenty-four euro (EUR 69,024), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, four thousand and thirty-five (4,035) class E shares and ten thousand four hundred and sixty-two (10,462) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of fifty-eight thousand five hundred and sixty-two euro (EUR 58,562), by way of the redemption and cancellation of ten thousand four hundred and sixty-two (10,462) class F shares, being the entirety of the class F shares of the Company;

3. Creation of a new classes of shares, being the class A3 "tracker" shares (the Class A3 Shares), the class B1 "tracker" shares (the Class B1 Shares), the class E1 "tracker" shares (the Class E1 Shares), the class G "tracker" shares (the Class G Shares), the class H "tracker" shares (the Class H Shares) and the class I "tracker" shares (the Class I Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

4. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of thirty-two thousand two hundred and seventy-nine euro (EUR 32,279) in order to bring the said share capital from its current amount of fifty-eight thousand five hundred and sixty-two euro (EUR 58,562), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares and four thousand and thirty-five (4,035) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of ninety thousand eight hundred and forty-one euro (EUR 90,841), by way of the issue of eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) new Class A3 Shares, six thousand seven hundred and four (6,704) new Class B1 Shares, three thousand and twenty-four (3,024) new Class E1 Shares, five thousand five hundred and three (5,503) new Class G Shares, four thousand six hundred and ninety-five (4,695) new Class H Shares and one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) new Class I Shares;

5. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 4. above;

6. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect (i) the redemption and cancellation of the class F shares and (ii) the creation and issuance of new Class A3 Shares, Class B1 Shares, Class E1 Shares, Class G Shares, Class H Shares and Class I Shares, as proposed above;

7. Amendment to article 16.2. of the Articles;

8. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

9. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of ten thousand four hundred and sixty-two euro (EUR 10,462), in order to bring the said share capital from its current amount of sixty-nine thousand and twenty-four euro (EUR 69,024), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares, four thousand and thirty-five (4,035) class E shares and ten thousand four hundred and sixty-two (10,462) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount

of fifty-eight thousand five hundred and sixty-two euro (EUR 58,562), by way of the redemption at the nominal value and cancellation of ten thousand four hundred and sixty-two (10,462) class F shares, being the entirety of the class F shares of the Company.

Third resolution

The Meeting further resolves to create new classes of shares of the Company, being the class A3 "tracker" shares (the Class A3 Shares), the class B1 "tracker" shares (the Class B1 Shares), the class E1 "tracker" shares (the Class E1 Shares), the class G "tracker" shares (the Class G Shares), the class H "tracker" shares (the Class H Shares) and the class I "tracker" shares (the Class I Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-two thousand two hundred and seventy-nine euro (EUR 32,279) in order to bring the said share capital from its current amount of fifty-eight thousand five hundred and sixty-two euro (EUR 58,562), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares, one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares, five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares, ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares, three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares, six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares and four thousand and thirty-five (4,035) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of ninety thousand eight hundred and forty-one euro (EUR 90,841), by way of the issue of eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) new Class A3 Shares, six thousand seven hundred and four (6,704) new Class B1 Shares, three thousand and twenty-four (3,024) new Class E1 Shares, five thousand five hundred and three (5,503) new Class G Shares, four thousand six hundred and ninety-five (4,695) new Class H Shares and one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) new Class I Shares.

Fifth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Highland VIIB - PRI (1) S.a r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

(i) eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) newly issued Class A3 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of eleven thousand one hundred seventy-six euro and seventy-five cents (EUR 11,176.75), of which (i) eleven thousand one hundred and seventy-six euro (EUR 11,176) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. seventy-five cents (EUR 0.75) to the share premium account of the Company connected to the Class A3 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of eleven thousand one hundred seventy-six euro and seventy-five cents (EUR 11,176.75) that it held against the Company (the Receivable 1);

(ii) six thousand seven hundred and four (6,704) newly issued Class B1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of six thousand seven hundred four euro and eighty cents (EUR 6,704.80), of which (i) six thousand seven hundred and four euro (EUR 6,704) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty cents (EUR 0.80) to the share premium account of the Company connected to the Class B1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of six thousand seven hundred four euro and eighty cents (EUR 6,704.80) that it held against the Company (the Receivable 2);

(iii) three thousand and twenty-four (3,024) newly issued Class E1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of three thousand twenty-four euro and ninety-five cents (EUR 3,024.95), of which (i) three thousand and twenty-four euro (EUR 3,024) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. ninety-five cents (EUR 0.95) to the share premium account of the Company connected to the Class E1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of three thousand twenty-four euro and ninety-five cents (EUR 3,024.95) that it held against the Company (the Receivable 3);

(iv) five thousand five hundred and three (5,503) newly issued Class G Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of five thousand five hundred three euro and eighty-nine cents (EUR 5,503.89), of which (i) five thousand five hundred and three euro (EUR 5,503) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty-nine cents (EUR 0.89) to the share premium account of the Company connected to the Class G Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of five thousand five hundred three euro and eighty-nine cents (EUR 5,503.89) that it held against the Company (the Receivable 4);

(v) four thousand six hundred and ninety-five (4,695) newly issued Class H Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of four thousand six hundred ninety-five euro and

twenty-six cents (EUR 4,695.26), of which (i) four thousand six hundred and ninety-five euro (EUR 4,695) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. twenty-six cents (EUR 0.26) to the share premium account of the Company connected to the Class H Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of four thousand six hundred ninety-five euro and twenty-six cents (EUR 4,695.26) that it held against the Company (the Receivable 5); and

(vi) one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) newly issued Class I Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of one thousand one hundred seventy-seven euro and thirteen cents (EUR 1,177.13), of which (i) one thousand one hundred and seventy-seven euro (EUR 1,177) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. thirteen cents (EUR 0.13) to the share premium account of the Company connected to the Class I Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one thousand one hundred seventy-seven euro and thirteen cents (EUR 1,177.13) that it held against the Company (the Receivable 6, and together with the Receivable 1, the Receivable 2, the Receivable 3, the Receivable 4 and the Receivable 5, the Receivables).

Further, it was evidenced by a certificate dated April 24, 2013, issued jointly by Highland VIIB - PRI (1) S.a r.l. and the Company, that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables, which are freely transferable; and

3. the value of the Receivable 1 is eleven thousand one hundred seventy-six euro and seventy-five cents (EUR 11,176.75), the value of the Receivable 2 is six thousand seven hundred four euro and eighty cents (EUR 6,704.80), the value of the Receivable 3 is three thousand twenty-four euro and ninety-five cents (EUR 3,024.95), the value of the Receivable 4 is five thousand five hundred three euro and eighty-nine cents (EUR 5,503.89), the value of the Receivable 5 is four thousand six hundred ninety-five euro and twenty-six cents (EUR 4,695.26) and the value of the Receivable 6 is one thousand one hundred seventy-seven euro and thirteen cents (EUR 1,177.13).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland VIIB – PRI (1) S.à r.l.	12,500 Ordinary Shares
	13,427 Class A Shares
	1,850 Class A1 Shares
	5,869 Class A2 Shares
	11,176 Class A3 Shares
	10,705 Class B Shares
	6,704 Class B1 Shares
	3,931 Class C Shares
	6,245 Class D Shares
	4,035 Class E Shares
	3,024 Class E1 Shares
	5,503 Class G Shares
	4,695 Class H Shares
	1,177 Class I Shares
Total:	90,841 Shares

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at ninety thousand eight hundred and forty-one euro (EUR 90,841) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), thirteen thousand four hundred and twenty-seven (13,427) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), one thousand eight hundred and fifty (1,850) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), five thousand eight hundred and sixty-nine (5,869) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), eleven thousand one hundred and seventy-six (11,176) class A3 Shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), ten thousand seven hundred and five (10,705) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), six thousand seven hundred and four (6,704) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually,

a Class B1 Share), three thousand nine hundred and thirty-one (3,931) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), six thousand two hundred and forty-five (6,245) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), four thousand and thirty-five (4,035) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), (iii) three thousand and twenty-four (3,024) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), five thousand five hundred and three (5,503) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), four thousand six hundred and ninety-five (4,695) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share) and one thousand one hundred and seventy-seven (1,177) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four thousand six hundred and forty-seven (4,647) class E shares and seven thousand seven hundred and twenty-two (7,722) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and seventy-nine (679) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one thousand three hundred and five (1,305) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two thousand four hundred and eighty-five (2,485) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the seventy-one thousand two hundred and ninety (71,290) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nineteen thousand six hundred and ninety-nine (19,699) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred ten thousand three hundred and seventy (310,370) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase eighty-one thousand seven hundred and sixteen (81,716) Series A Preferred Shares and forty-five thousand six hundred and eighty (45,680) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred twenty-five thousand nine hundred and fifty (325,950) Series B Preference Shares acquired in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred sixty-seven thousand three hundred and eighty-one (467,381) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase two hundred thirty-three thousand six hundred and ninety (233,690) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred sixty-four thousand seven hundred and two (664,702) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred and sixty-two (462) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 3, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrucker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred seventy-eight thousand six hundred and thirty-two (478,632) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (the Class H Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the seven hundred forty-three thousand and twenty-seven (743,027) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (the Class I Underlying Investment)."

Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Underlying Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Underlying Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Underlying Investment (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour du mois d'avril,

par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIB - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.566 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1269 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 décembre 2012 suivant un acte Maître Henri Hellinckx, préqualifié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 812 du 5 avril 2013.

A comparu:

Highland VIIB - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.565 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, les mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, les cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, les dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, les trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, les six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, les quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E et les dix mille quatre cent soixante-deux (10.462) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de dix mille quatre cent soixante-deux euros (EUR 10.462) afin de le porter de son montant actuel de soixante-neuf mille vingt-quatre euros (EUR 69.024), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, quatre mille trente-cinq (4.035)

parts sociales de classe E et dix mille quatre cent soixante-deux (10.462) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à cinquante-huit mille cinq cent soixante-deux euros (EUR 58.562) par le rachat et l'annulation de dix mille quatre cent soixante-deux (10.462) parts sociales de classe F, représentant l'intégralité des parts sociales de classe F;

3. Création de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A3 (les Parts Sociales de Classe A3), les parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), les parts sociales de classe E1 (les Parts Sociales de Classe E1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-deux mille deux cent soixante-dix-neuf euros (EUR 32.279) afin de porter le capital social de son montant actuel de cinquante-huit mille cinq cent soixante-deux euros (EUR 58.562) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D et quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à quatre-vingt-dix mille huit cent quarante et un euros (EUR 90.841), par l'émission de onze mille cent soixante-seize (11.176) nouvelles Parts Sociales de Classe A3, six mille sept cent quatre (6.704) nouvelles Parts Sociales de Classe B1, trois mille vingt-quatre (3.024) nouvelles Parts Sociales de Classe E1, cinq mille cinq cent trois (5.503) nouvelles Parts Sociales de Classe G, quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) nouvelles Parts Sociales de Classe H et mille cent soixante-dix-sept (1.177) nouvelles Parts Sociales de Classe I;

5. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4. ci-dessus;

6. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter (i) le rachat et l'annulation des parts sociales de classe F et (ii) la création et l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe A3, Parts Sociales de Classe B1, Parts Sociales de Classe E1, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H et Parts Sociales de Classe I, telles que mentionnées ci-dessus;

7. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

8. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société; et

9. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de dix mille quatre cent soixante-deux euros (EUR 10.462) afin de le porter de son montant actuel de soixante-neuf mille vingt-quatre euros (EUR 69.024), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D, quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E et dix mille quatre cent soixante-deux (10.462) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à cinquante-huit mille cinq cent soixante-deux euros (EUR 58.562) par le rachat à la valeur nominale et l'annulation de dix mille quatre cent soixante-deux (10.462) parts sociales de classe F, représentant l'intégralité des parts sociales de classe F.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A3 (les Parts Sociales de Classe A3), les parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), les parts sociales de classe E1 (les Parts Sociales de Classe E1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de trente-deux mille deux cent soixante-dix-neuf euros (EUR 32.279) afin de porter le capital social de son montant actuel de cinquante-huit mille cinq cent soixante-deux euros (EUR 58.562) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A, mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1, cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2, dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B, trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C, six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D et quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à quatre-vingt-dix mille huit cent quarante et un euros (EUR 90.841), par l'émission de onze mille cent soixante-seize (11.176) nouvelles Parts Sociales de Classe A3, six mille sept cent quatre (6.704) nouvelles Parts Sociales de Classe B1, trois mille vingt-quatre (3.024) nouvelles Parts Sociales de Classe E1, cinq mille cinq cent trois (5.503) nouvelles Parts Sociales de Classe G, quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) nouvelles Parts Sociales de Classe H et mille cent soixante-dix-sept (1.177) nouvelles Parts Sociales de Classe I.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe F et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

Highland VIIB - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) onze mille cent soixante-seize (11.176) Parts Sociales de Classe A3 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de onze mille cent soixante-seize euros et soixante-quinze cents (EUR 11.176,75), dont (i) onze mille cent soixante-seize euros (EUR 11.176) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante-quinze cents (EUR 0,75) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A3, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de onze mille cent soixante-seize euros et soixante-quinze cents (EUR 11.176,75) qu'elle détient envers la Société (la Créance 1);

(ii) six mille sept cent quatre (6.704) Parts Sociales de Classe B1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de six mille sept cent quatre euros et quatre-vingt cents (EUR 6.704,80), dont (i) six mille sept cent quatre euros (EUR 6.704) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt cents (EUR 0,80) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe B1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de six mille sept cent quatre euros et quatre-vingt cents (EUR 6.704,80) qu'elle détient envers la Société (la Créance 2);

(iii) trois mille vingt-quatre (3.024) Parts Sociales de Classe E1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de trois mille vingt-quatre euros et quatre-vingt-quinze cents (EUR 3.024,95), dont (i) trois mille vingt-quatre euros (EUR 3.024) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-quinze cents (EUR 0,95) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe E1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de trois mille vingt-quatre euros et quatre-vingt-quinze cents (EUR 3.024,95) qu'elle détient envers la Société (la Créance 3);

(iv) cinq mille cinq cent trois (5.503) Parts Sociales de Classe G nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de cinq mille cinq cent trois euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 5.503,89), dont (i) cinq mille cinq cent trois euros (EUR 5.503) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-neuf cents (EUR 0,89) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe G, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de cinq mille cinq cent trois euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 5.503,89) qu'elle détient envers la Société (la Créance 4);

(v) quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) Parts Sociales de Classe H nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de quatre mille six cent quatre-vingt-quinze euros et vingt-six cents (EUR 4.695,26), dont (i) quatre mille six cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 4.695) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. vingt-six cents (EUR 0,26) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de quatre mille six cent quatre-vingt-quinze euros et vingt-six cents (EUR 4.695,26) qu'elle détient envers la Société (la Créance 5);et

(vi) mille cent soixante-dix-sept (1.177) Parts Sociales de Classe H nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de mille cent soixante-dix-sept euros et treize cents (EUR 1.177,13), dont (i) mille cent soixante-dix-sept euros (EUR 1.177) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. treize cents (EUR 0,13) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de mille cent soixante-dix-sept euros et treize cents (EUR 1.177,13) qu'elle détient envers la Société (la Créance 6, et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, la Créance 3, la Créance 4 et la Créance 5, les Créances).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 24 avril 2013, émis conjointement par Highland VII B - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

«1. l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et a le pouvoir de disposer des Créances, qui sont librement cessibles; et

3. la valeur de la Créance 1 est de onze mille cent soixante-seize euros et soixante-quinze cents (EUR 11.176,75), la valeur de la Créance 2 est de six mille sept cent quatre euros et quatre-vingt cents (EUR 6.704,80), la valeur de la Créance 3 est de trois mille vingt-quatre euros et quatre-vingt-quinze cents (EUR 3.024,95), la valeur de la Créance 4 est de cinq mille cinq cent trois euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 5.503,89), la valeur de la Créance 5 est de quatre mille six cent quatre-vingt-quinze euros et vingt-six cents (EUR 4.695,26) et la valeur de la Créance 6 est de mille cent soixante-dix-sept euros et treize cents (EUR 1.177,13).»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland VII B – PRI (1) S.à r.l.	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	13.427 Parts Sociales de Classe A
	1.850 Parts Sociales de Classe A1
	5.869 Parts Sociales de Classe A2
	11.176 Parts Sociales de Classe A3
	10.705 Parts Sociales de Classe B
	6.704 Parts Sociales de Classe B1
	3.931 Parts Sociales de Classe C
	6.245 Parts Sociales de Classe D
	4.035 Parts Sociales de Classe E
	3.024 Parts Sociales de Classe E1
	5.503 Parts Sociales de Classe G
	4.695 Parts Sociales de Classe H
	1.177 Parts Sociales de Classe I
Total:	90.841 Parts Sociales

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-dix mille huit cent quarante et un euros (EUR 90.841) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), mille huit cent cinquante (1.850) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), cinq mille huit cent soixante-neuf (5.869) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), onze mille cent soixante-seize (11.176) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), dix mille sept cent cinq (10.705) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), six mille sept cent quatre (6.704) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), trois mille neuf cent trente et une (3.931) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), six mille deux cent quarante-cinq (6.245) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), quatre mille trente-cinq (4.035) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), trois mille vingt-quatre (3.024) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), cinq mille cinq cent trois (5.503) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), quatre mille six cent quatre-vingt-quinze (4.695) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et

individuellement, une Part Sociale de Classe H) et mille cent soixante-dix-sept (1.177) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre mille six cent quarante-sept (4.647) parts sociales de classe E et les sept mille sept cent vingt-deux (7.722) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent soixante-dix-neuf (679) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les mille trois cent cinq (1.305) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq (2.485) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les soixante-et-onze mille deux cent quatre-vingt-dix (71.290) Parts Sociales de Série B acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (19.699) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois cent dix mille trois cent soixante-dix (310.370) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de quatre-vingt-un mille sept cent seize (81.716) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les quarante-cinq mille six cent quatre-vingt (45.680) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois cent vingt-cinq mille neuf cent cinquante (325.950) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-un (467.381) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de deux cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-dix (233.690) Parts Sociales

Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent soixante-quatre mille sept cent deux (664.702) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre cent soixante-deux (462) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre cent soixante-dix-huit mille six cent trente-deux (478.632) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings, une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (l'Investissement de Classe H).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les sept cent quarante-trois mille vingt-sept (743.027) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (l'Investissement de Classe I)."

Septième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A3 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A3 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values,

boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A3 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A3), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A3, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe B1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe C (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe D (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe E1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H (le Revenu Net d'Investissement de Classe H), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le

transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfiques sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille huit cents euros (EUR 1.800.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 mai 2013. Relation: LAC/2013/20610. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100613/814.

(130122364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

HABA Assurances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.609.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 17 juillet 2013

L'assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

L'assemblée constate le changement d'adresse professionnelle de son gérant:

Monsieur Nico Hansen demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

L'assemblée constate le changement de siège de ses associés:

BARSCH SARL a son siège social au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

TRAXIMA INTERNATIONAL S.A. a son siège social au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Référence de publication: 2013100616/16.

(130121708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hubbell Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.002,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100615/10.

(130122600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hansteen Porschestraße S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 113.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hansteen Porschestraße S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013100601/11.

(130121949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hansteen Pleidelsheim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 116.361.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hansteen Pleidelsheim S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013100600/11.

(130121968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hansteen Paderborn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 122.677.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hansteen Paderborn S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013100598/11.

(130121973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hiva Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 45.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013100623/9.

(130121838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

T.E.S.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 116.126.

Dépôt rectificatif du dépôt initial au RCS L090064265

L'Assemblée constate qu'il avait une erreur matérielle dans le prénom de Madame Gandolfi Barbara, Administrateur.
Selon son passeport le nom exact est Madame Gandolfi Barbara Andrea G.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T.E.S.S. S.A.

Référence de publication: 2013101826/12.

(130123734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

T.S.C.I. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 64.287.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101827/10.

(130123077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

T.S.C.I. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 64.287.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101828/10.

(130123078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

The Production Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 163.430.

Les comptes annuels au 31-03-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101830/9.

(130123476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Sotide S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 96.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103680/9.

(130125885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Takko Luxembourg 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 175.630.

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 10 juillet 2013 que:

- Madame Cindy Teixeira, née le 5 octobre 1980 à Juvisy sur Orge (France), résidant professionnellement au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, démissionne de son poste de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 10 juillet 2013;

- Madame Julia Klengen, née le 13 décembre 1982 à Boppard (Allemagne), résidant professionnellement au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, est nommée en tant que membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 10 juillet 2013 et pour une période expirant le 27 février 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103690/16.

(130125356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Theo Müller Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 149.100.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Theo Müller Group S.à r.l.
Dr. Henrik Bauwens / Martin Göggelmann
Geschäftsführer / Geschäftsführer

Référence de publication: 2013103693/12.

(130125492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Theo Müller Group S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 149.104.

Der Konsolidierte Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Theo Müller Group S.e.c.s.
Dr. Henrik Bauwens / Martin Göggelmann
Geschäftsführer / Geschäftsführer

Référence de publication: 2013103695/13.

(130126014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Terre des Hommes Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg F 1.051.

Les statuts coordonnés au 12 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103692/9.

(130125504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Arona Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 85.313.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue exceptionnellement le 28 juin 2013

Les mandats d'Administrateurs de:

M. CHRISTIAN FRANCOIS, employé privé, demeurant professionnellement 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
- Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Philippe STOCK, employé privé, demeurant professionnellement 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de:
- FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, ayant son siège social 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.
Luxembourg, le 28 juin 2013.

F. DUMONT / Ch. FRANCOIS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013104804/20.

(130127777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Basaltic Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.915.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Pour Basaltic Securities S.à r.l.

Représenté par M. Julien François

Gérant

Référence de publication: 2013104816/13.

(130127933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Barclays Capital Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 118.212.

Les comptes annuels au 24 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2013104815/14.

(130127655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2013.

GPL, Grande Parfumerie du Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 81.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106924/9.

(130129973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

I.P.G. Internationale Projektentwicklungsgesellschaft A.G., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 44.118.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 11 avril 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale après avoir entendu le juge-commissaire Madame Carole Besch en son rapport oral, le liquidateur et le représentant du Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations:

1. de la liquidation de la société IPG INTERNATIONALE PROJEKTENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT A.G., immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 44118 et ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, Boulevard Royal.

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Julie Chartrain-Hecklen

Le liquidateur

Référence de publication: 2013106953/18.

(130129911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Harmony Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 61.871.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 18 juillet 2013:

1. Démission de Monsieur Eric VERLEYEN en tant qu'Administrateur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Eric VERLEYEN, résidant professionnellement au 11, Avenue Emile Reuter, L-2420, Luxembourg - Luxembourg, de ses fonctions d'Administrateur du Conseil d'Administration avec prise d'effet au 18 juillet 2013.

2. Cooptation de Monsieur David SEBAN-JEANTET en tant qu'Administrateur du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Eric VERLEYEN

Conformément aux prescriptions de l'article 17 des Statuts Coordonnés, le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur David SEBAN-JEANTET, résidant professionnellement au 11, Avenue Emile Reuter, L-2420, Luxembourg - Luxembourg, en remplacement de Monsieur Eric VERLEYEN, en qualité d'administrateur du Conseil d'Administration avec prise d'effet au 18 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106935/19.

(130129801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

GS van Gogh Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 163.033.

Constituée par devant Me Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 août 2011, acte publié au Mémorial C no 2512

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS Van Gogh Lux II S.à r.l.

Maxime Nino

Gérant

Référence de publication: 2013106927/14.

(130130511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Aqueduct Capital Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 18.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 116.165.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2013:

- Est nommé gérant de la société Mons. Erik van Os, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du gérant démissionnaire Mme. Anja Wunsch, avec effet au 5 juin 2013.

- Le nouveau mandat de Mons. Erik van Os prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de Mons. Daniel Bley, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, gérant de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mons. Daniel Bley prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2013108627/21.

(130131936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Athina & Ilias Car SC, Société Civile.

Siège social: L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg E 5.133.

STATUTS

1. Monsieur Dimitri Sakkis, né le 26 Octobre 1974 à Charleroi (Belgique), demeurant au 6 Rue des Prés Fleuris à B-6780 Wolkrange (Belgique);

2. Madame Stéphanie Noël, née le 29 juin 1978 à Bastogne (Belgique) demeurant au 6 Rue des Prés Fleuris à B-6780 Wolkrange (Belgique);

Lesquels comparants ont décidé d'acter les statuts d'une Société Civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit le 29 juillet 2013.

Art. 1^{er}. Il est formé une Société Civile régie par la loi de 1915 sur les Sociétés Commerciales et Civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code Civil Luxembourgeois.

Art. 2. La Société a pour objet l'utilisation et la mise à disposition de véhicules motorisés à des fins privées. La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques. La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La dénomination est Athina & Ilias Car SC.

Art. 4. Le siège social est établi à L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée, elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 6. Le capital social est fixé à 100 EUR, répartis en 100 parts de 1,00 EUR chacune et constitué par l'apport en numéraire sur un compte ouvert pour la société.

Art. 7. En raison de leur apport, il est attribué 50 parts à Monsieur Dimitri Sakkis et 50 parts à Madame Stéphanie Noël, les comparants ci-dessus mentionnés. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord représentant au moins 50% des parts. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du gérant ou des associés.

Art. 8. Les parts sociales sont cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord unanime de tous les associés restants. En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ses parts, à un prix fixé entre associés et agréé d'année en année lors de l'assemblée générale statuant le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Art. 9. Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.

Art. 10. La Société est administrée par un gérant nommé et révocable à l'unanimité de tous les associés.

Art. 11. Le gérant est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance en nom et pour compte de la Société. La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de son gérant.

Art. 12. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du Code Civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le troisième vendredi de juin de chaque année à 15 heures afin de délibérer du bilan, du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 6. L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix. Toutes modifications des statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge, en raison de sa constitution à 300 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. Monsieur Dimitri Sakkis, précité, est nommé gérant,
2. La société EDISYS SA, 65, Route d'Esch L-3340 Huncherange, RCS Luxembourg B139924, est nommée co-gérant,
3. Le siège de la Société est établi à L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue.

Lu, accepté et signé par les parties intervenantes.

Référence de publication: 2013108633/70.

(130132447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Action Interim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.418.

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 octobre 2012 que:

- le mandat des administrateurs actuellement en place, à savoir Monsieur Grazio DI BLASI, Monsieur André CAILLOUX et Madame Astrid VALGONIO est reconduit pour une nouvelle période de 6 ans
- le mandat du commissaire LUX-AUDIT S.A. est reconduit pour une nouvelle période de 6 ans.

Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

Il résulte des décisions prises par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue en date du 3 octobre 2012 que:

- le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur André CAILLOUX est renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018
- Monsieur André CAILLOUX est nommé en tant que Président du conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018

Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013108642/23.

(130132668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Acres Financial, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.376.

EXTRAIT

En date du 22 juillet 2013, l'Associé unique prend les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission des 2 gérants, Monsieur Ricardo Mazon Lizarraga, demeurant à Mirador 49, Col. Pitic. Hermosillo, Sonora, Mexico et Mme Colette Wohl, demeurant au 5, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

PATRIMONIUM CONSULTANTS SARL

Signature

Référence de publication: 2013108641/15.

(130132746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Allied Financial Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 179.068.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of July.

Before Us Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of his colleague Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), who last named shall remain depositary of the present deed.

There appeared:

Mr. Régis REZAG, company's director residing at 60 Lotissement Le Village, 31840 Aussonne, France;

here represented by Mr Max MAYER, employee, with professional address in Junglinster, 3, route de Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); by virtue of a proxy delivered to him.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacity, has required the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he intends to organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered Office

Art. 1. There is hereby established by the appearing party and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "ALLIED FINANCIAL INVESTMENTS" (hereinafter the "Company").

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The object of the Company is to be the manager of ALLIED FINANCIAL INVESTMENTS SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions, a partnership limited by shares ruled by the laws of Luxembourg.

The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, if it serves its purpose.

The Company may also borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures, and certificates, in the framework of its purpose.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

II. Capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) consisting of three hundred and ten (310) shares with no nominal value.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by the Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp.

However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with article 9 §§1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. Board of Directors

Art. 7. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. The board of directors shall be divided into one or more directors of class A (the “A Director(s)”) and one or more directors of class B (the “B Director(s)”) who shall be Luxembourg resident(s).

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause at any time by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 8. The board of directors shall choose from among the A Directors a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary (who needs not be a director) who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the general meetings of shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at any general meeting of shareholders and any meeting of the board of directors, but in his absence, the general meeting of shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority of the directors present or represented at such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived in case of assent of each director in writing, by facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing, by facsimile (or similar) another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is deemed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least three directors, including one or more A Directors and any one B Director, are present or represented at the meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 9. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors including any one A Director and any one B Director. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, or by two directors including any one A Director and any one B Director.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company’s interests. All powers not expressly reserved by the Law or these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more A directors, officers, managers or other agents, shareholders or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of

directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The board of directors or two directors, including any one A Director and any one B Director, may delegate its powers for specific tasks to any person who needs not to be a Director.

The board of directors will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. The Company will be bound by the joint signature of any A Director and any B Director of the Company or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors or by any A Director and any B Director of the Company, acting jointly.

IV. General meetings of Shareholders - Decision of the sole shareholder

Art. 12. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 13. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the second Friday of June at 4.00 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, facsimile or similar means.

Except as otherwise required by the Law or these articles of incorporation, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, its decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

V. Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Transitional dispositions

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2013.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2014.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by Mr. Régis REZAG as above-mentioned, by the mean of cash contribution.

All the shares have been paid-in up to thirty two point twenty five percent (32.25%) of their value so that the amount of ten thousand euros (EUR 10,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro.

Resolutions of the sole shareholder

The above appearing party, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions.

1. The number of directors is fixed at seven (7) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed as directors:

A Directors:

- Mr. Régis REZAG, Business Administrator, born on June 19, 1967 in Toulouse, France, residing at 60 Lotissement Le Village, 31840 Aussonne, France;
- Mr. Jean JOSEPH, Business and Finance Administrator, born on August 28, 1970 in Haïti, residing at 12355 Melrose Way, Boca Raton (Florida) 33428, USA;
- Mr. Michael Jeffrey MAXWELL, Independent Director, born on October 16, 1951 in United States of America, residing at 8919 NE 10th Avenue, Miami (Florida) 33138 USA;
- Mr. Roch CHEVALIER, Business and Finance Administrator, born on April 19, 1962 in Lille, France, residing at 49, route de Lonstaonvieil, 33160 St Aubin de Médoc, France.

B Directors:

- Mr. Thanh Liêm NGUYEN, Risk Manager, born on November 15, 1957 in Saïgon, Vietnam, residing at 7, In der Duerrwies, L-7305 Steinsel;
- Mr. Vito CASSONE, Independent Director, born on March 17, 1957 in Italy, residing at 5, rue Kôpecht, L-3321 Berchem;
- Ms. Pascale SICURANI, Attorney at law, born on July 30, 1975 in Chartres, France, residing professionally at 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg.

3. The following person is appointed statutory auditor:

Ernst & Young Luxembourg S.A., a Luxembourg Société Anonyme, having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 88.019.

4. The mandate of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting of the shareholders of the Company called to approve the accounts of the accounting year 2017.

5. The address of the Company is set at 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, the said appearing person signed, together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de son confrère Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la minute.

A comparu:

M. Régis REZAG, administrateur de sociétés résidant à 60 Lotissement Le Village, 31840 Aussonne, France; ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 17 mai 2013.

La procuration signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Nom - Durée - Objet - Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de ALLIED FINANCIAL INVESTMENTS (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet d'être le gérant d'ALLIED FINANCIAL INVESTMENTS SICAV-FIS, une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs, dans la mesure où cela servirait son objet social.

La Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte, dans le cadre de son objet social.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions toutes sans indication de valeur nominale.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés et signés par deux administrateurs.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux administrateurs.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Conseil d'Administration

Art. 7. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Le conseil d'administration doit être composé d'un ou plusieurs administrateurs de catégorie A (ci-après les «Administrateur(s) A») et un ou plusieurs administrateurs de catégorie B (ci-après les «Administrateur(s) B»), ces derniers devant résider au Luxembourg.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans et continueront d'exercer leur fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 8. Le conseil d'administration devra choisir parmi les Administrateurs A un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra prendre part à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou télécopieur (ou similaire) un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par vidéoconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins trois administrateurs, en ce inclus un ou plusieurs Administrateurs A et un Administrateur B sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit ou par télécopieur ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 9. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs, en ce inclus un Administrateur A et un Administrateur B.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs, en ce inclus un Administrateur A et un Administrateur B.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs Administrateurs A, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

Le conseil d'administration ou deux administrateurs, en ce inclus un Administrateur A et un Administrateur B, peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs pour des opérations spécifiques à toute personne, celle-ci n'étant pas nécessairement un administrateur de la Société.

Le conseil d'administration déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. La Société sera engagée par la signature collective d'un Administrateur A et d'un Administrateur B ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration ou par un Administrateur A et un Administrateur B agissant conjointement.

IV. Assemblées générales des Actionnaires - Décisions de l'actionnaire unique

Art. 12. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 13. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième vendredi du mois de juin à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par télécopieur, ou tout autre moyen de communication similaire, une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ou publication préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit, tel que mentionné à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant la dissolution qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2014.

Souscription et libération

Toutes les actions ont été souscrites par M. Régis REZAG, préqualifié par apport en numéraire.

Toutes les actions ont été libérées à hauteur de trente-deux virgule vingt-cinq pourcent (32,25%) de leur valeur, de sorte que la somme de dix mille euros (EUR 10.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille trois cents euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

Le comparant, représentant l'entière du capital souscrit a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à sept (7) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

Administrateurs A:

- M. Régis REZAG, Gérant de sociétés, né le 19 juin 1967 à Toulouse, France, ayant sa résidence à 60 Lotissement Le Village, 31840 Aussonne, France;
- M. Jean JOSEPH, Directeur financier et général de sociétés, né le 28 août 1970 en Haïti, ayant sa résidence à 12355 Melrose Way, Boca Raton (Floride) 33428, USA;
- M. Michael Jeffrey MAXWELL, Administrateur de sociétés, né le 16 octobre 1951 aux USA, ayant sa résidence à 8919 NE 10th Avenue, Miami (Floride) 33138 USA,
- M. Roch CHEVALIER, Administrateur général et financier, né le 19 avril 1962, à Lille, France, ayant sa résidence à 49, route de Lonstaonvieil, 33160 St Aubin de Médoc, France.

Administrateurs B:

- M. Thanh Liêm NGUYEN, Risk manager, né le 15 novembre 1957 à Saïgon, Viêtname, ayant sa résidence au 7, In der Duerrwies, L-7305 Steinsel;
- M. Vito CASSONE, Administrateur indépendant, né le 17 mars 1957 en Italie, ayant sa résidence à 5, rue Kôpecht, L-3321 Berchem;
- Melle Pascale SICURANI, avocat à la Cour, née le 30 juillet 1975 à Chartres, France, ayant sa résidence professionnelle au 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg.

3. A été nommée commissaire aux comptes:

Ernst & Young Luxembourg S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.019.

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'assemblée générale des actionnaires de la Société amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2016.

5. L'adresse de la Société est établie au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande dudit comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Paul DECKER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2013. Relation GRE/2013/3068. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013108653/443.

(130132727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

**Agro Market International - A.M.I., Société Anonyme,
(anc. DSL International).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 145.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108647/9.

(130132592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 168.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AIMCo Re Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108648/11.

(130132667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Adriatic Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 76.498.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108644/10.

(130132353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Boulangerie-Pâtisserie "WELCOME PLUS SA", Société Anonyme.

Siège social: L-3876 Schiffange, 7, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 135.289.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Fiduciaire WBM
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2013107647/13.

(130131227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 80.001,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.279.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 25 juillet 2013 de la Société que l'associé unique a pris la décision suivante:

Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé suivant à compter du 25 juillet 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

- Deloitte Audit S. à r.l., société à responsabilité limitée, immatriculée B 67895 auprès du RCS du Luxembourg, dont le siège social se situe au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Box Finance Luxembourg 1 S.à r.l.
Mutua (Luxembourg) S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013107648/19.

(130131267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 40.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.298.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 26 juillet 2013 de la Société que l'associé unique a pris la décision suivante:

Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé suivant à compter du 26 juillet 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

- Deloitte Audit S. à r.l., société à responsabilité limitée, immatriculée B 67895 auprès du RCS du Luxembourg, dont le siège social se situe au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Box Finance Luxembourg 2 S.à r.l.
Mutua (Luxembourg) S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2013107649/19.

(130131266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Neuflize OBC Cinema S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 170.610.

Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque fondée le 17 octobre 2008 et publication dans le Mémorial C-N° 2682.

Les comptes annuels de 2012 ont été clôturés au 31 décembre 2012 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 25 juillet 2013 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/07/2013.
Paddock Fund Administration
Gerry Salucci

Référence de publication: 2013107196/16.

(130130162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Nobel Design, Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1A, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 96.110.

—
Réunion du Conseil d'Administration

Aujourd'hui, le seize juillet deux mil treize,

s'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme NOBEL DESIGN, savoir:

- Monsieur Franz Robert BLATT, commerçant, demeurant à L-5445 Schengen, 1A, Waistrooss,
- Madame Thésy KRAUSCH, commerçante, demeurant à L-5445 Schengen, 1A, Waistrooss,
- Monsieur Christopher BLATT, administrateur de sociétés, demeurant à L-5445 Schengen, 1A, Waistrooss.

A l'unanimité des voix ils décident de nommer pour une durée de six ans:

- Président du conseil d'administration: Monsieur Franz Robert BLATT,
- Administrateur-délégué, Monsieur Christopher BLATT, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Fait à Mersch, le 16 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013107203/18.

(130129606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Nido Notting Hill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.188.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique

En date du 25 Juillet 2013, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Dean MERRITT, né le 15 janvier 1967 à Thundersly, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 6 Snow Hill, EC1A 2AY Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant de la société, et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Madame Johanna VAN OORT
- Monsieur Joost TULKENS
- Monsieur Dean MERRITT

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013107190/20.

(130129751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Olos Fund S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 150.333.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 juin 2013

L'Assemblée, Générale décide de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises PricewaterhouseCoopers (société à responsabilité limitée, ayant son siège social établi au 400, Rte d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistrée au registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B-65 477), en vue de l'audit des données comptables qui seront contenues dans le Rapport Annuel relatif à l'exercice social 2013, ce mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à approuver le Rapport Annuel de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2013107214/16.

(130129412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Ekho S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BaXian S.à r.l.).**

Siège social: L-5421 Erpeldange, 7, rue de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 176.696.

L'an deux mille treize, le onze juillet.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Léon SCHUMACHER, ingénieur diplômé, demeurant à L-5421 Erpeldange, 7, rue de Mondorf, propriétaire de cent (100) parts sociales (ci-après «l'Associé Unique»).

Le comparant, représenté comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée «BaXian S.à.r.l.» avec siège social au 7, rue de Mondorf L-5421 Erpeldange, constituée suivant acte reçu par Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich, en date du 8 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Associations et des Sociétés numéro 1009 en date du 27 avril 2013,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 176.696.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter l'unique résolution suivante:

Unique résolution:

L'Associé Unique change la dénomination de la Société en «EKHO S.à r.l.» et, par conséquent, modifie l'article 4 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 4.** La Société adopte la dénomination de EKHO S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société, sont évalués à sept cent cinquante euros (750,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le Notaire, le présent acte.

Signé: L. SCHUMACHER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11/07/2013. Relation: LAC/2013/32361. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg

Luxembourg, le 22/07/2013.

Référence de publication: 2013102023/34.

(130124366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

AMP Capital Investors (CLH No. 1) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.774.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098606/9.

(130120472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2013.
